

PROCES-VERBAL

SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ARASAPE

Jeudi 15 juillet 2021 à 18h00, Stand de Vauvrisse, Bex

- ORDRE DU JOUR :**
1. Installation du Conseil intercommunal par Mme la Préfète
 2. Appel et contrôle des présences
 3. Assermentation des délégués
 4. Election du Président du Conseil intercommunal
 5. Election du secrétaire du Conseil intercommunal
 6. Assermentation du secrétaire du Conseil intercommunal
 7. Election du Vice-Président du Conseil intercommunal
 8. Election de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants
 9. Election des membres de la commission de gestion
 10. Election du Comité de direction
 11. Election du Président du Comité de direction
 12. Assermentation du Comité de direction
 13. Election du Comité consultatif du réseau « Enfants Chablais »
 14. Lecture et adoption du procès-verbal
 15. Clôture de la manifestation

Les points 1 à 6 sont placés sous la présidence de Mme la Préfète et dès le point 7, sous celle du président du Conseil nouvellement élu.

N.B. Toute désignation de personne vise indifféremment un homme ou une femme.

1. Constitution du bureau, ouverture et désignation d'un bureau provisoire

Fonctionne comme secrétaire provisoire : Mme Eliane Desarzens.

Fonctionnent comme scrutateurs provisoires : Mme Séverine Stettler et Maximilien Stauber.

Avec l'inversion des points 12 et 13, l'ordre du jour est accepté tel que proposé,.

2. Appel et contrôle des présences

13 délégués sont présents et 5 délégués sont absents (cf. liste de présence annexée).

3. Assermentation des délégués

Chaque membre du Conseil intercommunal, à l'appel de son nom, solennise la promesse légale, selon l'art. 22 de la Loi sur les communes du 28 février 1956.

Les délégués absents seront assermentés à la première séance du Conseil intercommunal à laquelle ils se présenteront.

4. Election du Président du Conseil intercommunal

Est élu Président du Conseil intercommunal pour la législature 2021-2026 : **M. Léonard Studer.**

L'élection est tacite. En l'absence d'autres candidats, il est fait usage de l'art. 11 chiffre 3 LC.

5. Election de la Secrétaire du Conseil intercommunal

Est élue Secrétaire du Conseil intercommunal : **Mme Eliane Desarzens.**

L'élection est tacite. En l'absence d'autres candidats, il est fait usage de l'art. 11 chiffre 3 LC.

6. Assermentation de la Secrétaire intercommunale

La Secrétaire du Conseil intercommunal solennise la promesse légale prévue à l'art. 22 LC.



Sous la présidence de M. le Président du Conseil intercommunal

7. Election du Vice-président du Conseil intercommunal

Est élue Vice-Présidente du Conseil intercommunal : **Mme Séverine Stettler.**

L'élection est tacite. En l'absence d'autres candidats, il est fait usage de l'art. 11 chiffre 3 LC.

8. Election de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants

Sont élus scrutateurs : **MM. Maxime Isoz et Maximilien Stauber.**

Sont élus scrutateurs suppléants : **MM. Georges Vittoz et Reynald Dänzer.**

L'élection est tacite. En l'absence d'autres candidats, il est fait usage de l'art. 11 chiffre 3 LC.

9. Election de la Commission de gestion

Sont élues membres de la Commission de gestion : **Mmes Nicole Tougne, Muriel Ferrara et Deborah Seguí**, la suppléante étant **Mme Laurence Habegger.**

L'élection est tacite. En l'absence d'autres candidats, il est fait usage de l'art. 11 chiffre 3 LC.

10. Election du Comité de direction

Sont élus membres du Comité de direction : **Mmes Carmen Dubois, Aurélie Tulot et Maude Allora, MM. Eric Fatio et Fabio Lecci.**

L'élection est tacite. En l'absence d'autres candidats, il est fait usage de l'art. 11 chiffre 3 LC.

11. Election du Président du Comité de direction

Est élue Présidente du Comité de direction : **Mme Maude Allora.**

L'élection est tacite. En l'absence d'autres candidats, il est fait usage de l'art. 11 chiffre 3 LC.

12. Election du Comité consultatif du réseau « Enfants Chablais »

Sont élues membres du Comité consultatif : **Mmes Séverine Stettler, Laurence Habegger et Raphaële Brugger.**

Est élue présidente du Comité consultatif : **Mme Maude Allora.**

L'élection est tacite. En l'absence d'autres candidats, il est fait usage de l'art. 11 chiffre 3 LC.

13. Assermentation du Comité de direction

A l'appel de son nom, chaque membre du Comité de direction solennise la promesse légale prévue à l'art. 62 LC.

A noter que M. Fabio Lecci a été assermenté le 25.06.2021 au siège de la Préfecture.

14. Lecture et adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la présente séance est lu par la Secrétaire. N'appelant pas de commentaires ni de remarques de la part des personnes présentes, il est approuvé.

15. Clôture de la manifestation

Mme la Préfète ayant levé la séance, Mme Allora invite chacun à partager le verre de l'amitié.

La Préfète :



La Secrétaire :



Bex, le 15 juillet 2021/ede

Pour adresse :
Centre social régional de Bex
Avenue de la Gare 14
Case postale 61
1880 Bex

Tél. 024 557 27 27

Liste des présences
Séance d'installation des autorités
Jeudi 15 juillet 2021, Stand de Vauvrisse, Bex, 18h00

• **Préfecture**

District	Nom	Prénom	Signature
Aigle	LACHAT	Patricia-D.	

• **Conseil intercommunal** : 18 délégués désignés par leurs Municipalités

Commune	Nom	Prénom	Signature
Aigle	MONTANGERO	Stéphane	Excusé
Bex	COSSETTO	Jean-François	Excusé
Château-d'Oex	STAUBER	Maximilien	M. Stuber
Chessel	STETTLER	Séverine	
Corbeyrier	SEGUI	Deborah	D. Segui
Gryon	VITTOZ	Georges	
Lavey-Morcles	HAUSWIRTH RAOUX	Pascale	P. Raoux
Leysin	HABEGGER	Laurence	
Noville	DÄNZER	Reynald	R. Dänzer
Ollon	MORATTEL	Diane	Excusée
Ormont-Dessous	BRUGGER	Raphaële	R. Brugger
Ormont-Dessus	TOUGNE	Nicole	N. Tougne
Rennaz	FERRARA	Muriel	
Roche	CATTIN	Julien	
Rossinière	PILET	Catherine	Excusée
Rougemont	GENILLARD	Michèle	Excusée
Villeneuve	STUDER	Léonard	L. Studer
Yvorne	ISOZ	Maxime	
Secrétaire	DESARZENS	Eliane	E. Desarzens

• **Comité de direction** : 5 sièges dont 2 de droit (Bex et Pays-d'Enhaut)

Commune	Nom	Prénom	Signature
Candidate Aigle	ALLORA	Maude	M. Allora
Candidate Bex	DUBOIS	Carmen	
Candidat Pays-d'Enhaut	FATIO	Eric	E. Fatio
Candidat Rennaz	LECCI	Fabio	Excusé
Candidate Roche	TULOT	Aurélié	A. Tulot